

Conséquences de l'absence d'accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE

Suite à l'arrêt des négociations sur l'accord-cadre, la conclusion d'un accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE est elle aussi hors de portée jusqu'à nouvel avis. Néanmoins, une coopération organisée dans le domaine de l'électricité avec le principal partenaire commercial de la Suisse est essentielle pour notre pays. L'objectif de la Suisse: une coopération avec l'UE la plus efficace possible, avec le moins d'obstacles possible – plus cette coopération est intense, mieux c'est pour la Suisse. Un accord sur l'électricité aurait des avantages nets pour la Suisse.

L'absence d'accord sur l'électricité a des conséquences négatives importantes pour la Suisse:

Sans accord sur l'électricité, la stabilité du réseau électrique suisse est menacée: le réseau de transport suisse fait partie intégrante du réseau européen interconnecté, mais il échappe de plus en plus à la souveraineté des acteurs suisses. Cela entraîne de sérieux risques systémiques, se répercute négativement sur la capacité d'importation et la sécurité d'approvisionnement, et génère des coûts élevés pour les consommateurs suisses d'électricité.

- La Suisse est d'ores et déjà exclue du regroupement des marchés à l'échelle de l'UE (couplage des marchés). Cela a une influence négative tant sur les activités commerciales que sur la stabilité du réseau (davantage de *loop flows*, flux non prévus à travers la Suisse; travaux de maintenance sur les réseaux qui ne peuvent pas être exécutés en raison de la forte sollicitation du réseau). Les influences négatives sur la stabilité du réseau ont déjà atteint une grande ampleur et continueront d'augmenter.
- Ainsi, non seulement l'absence d'accord sur l'électricité menace la stabilité du réseau électrique suisse, mais elle génère aussi des coûts supplémentaires pour la Suisse en raison des mesures toujours plus fréquentes qui doivent être prises pour maintenir la stabilité du réseau. Avec ces mesures, c'est en outre de l'énergie d'approvisionnement précieuse (hydraulique) qui est gaspillée et qui risquera de manquer vers la fin de l'hiver.
- Sans accord sur l'électricité, la participation de la Suisse sur un pied d'égalité au marché day-ahead, au marché infrajournalier et au marché d'énergie de réglage, ainsi que la reconnaissance des garanties d'origine (GO) suisses dans l'UE sont exclues.
- L'hydraulique suisse étant exclue de la participation sur un pied d'égalité aux plates-formes de marché européennes, elle ne peut utiliser sa flexibilité que de manière limitée d'un point de vue économique.
- De plus, la Suisse est exclue des organes européens pertinents – physiquement, elle est fortement et irréversiblement intégrée au réseau européen avec 41 liaisons transfrontalières, mais elle ne peut pas avoir son mot à dire sur les règles du jeu. Ainsi, la souveraineté sur son propre réseau électrique lui échappe de plus en plus.
- À moyen terme, il faut aussi tableur sur une réduction massive de la capacité d'importation de la Suisse par ses voisins: sans accord sur l'électricité, la Suisse ne fait pas partie de la règle selon laquelle les pays de l'UE doivent réserver, d'ici au 31 décembre 2025, au moins 70% des capacités transfrontalières pour le négoce entre les États membres de l'UE. Il existe donc un risque que les pays voisins limitent unilatéralement la capacité transfrontalière vers la Suisse, et ce afin de pouvoir satisfaire au critère des 70% pour le négoce au sein de l'UE.
- Dans des situations extrêmes de pénurie à l'échelle européenne, l'UE n'approvisionnera pas la Suisse en électricité.
- L'absence d'accord entraînera un déficit commercial en Suisse et on peut partir du principe que, dans l'ensemble, le niveau des prix en Suisse augmentera nettement: des estimations tablent sur 15 à

20 CHF par MWh d'ici à 2030. Au total, on estime les coûts de l'absence d'accord sur l'électricité pour le site économique Suisse à 120 millions de francs par an. ([Avenir Suisse 2021](#))

- Des contrats techniques (sur le réseau) entre la Suisse et ses voisins pourraient en principe permettre de régler d'importants thèmes de coopération technique (en particulier la stabilité du réseau et du système pour la Suisse). Mais même de tels contrats ne couvriraient que des aspects techniques – l'exclusion des marchés, la non-reconnaissance des GO, l'exclusion des organes pertinents, etc. ne seraient pas résolues. De plus, on ne sait pas, aujourd'hui, si la conclusion de tels contrats réussirait. En effet, ils sont soumis à l'approbation de tous les régulateurs de l'UE. En cas de désaccord, c'est l'Acer, l'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie, qui décide. Une chose est sûre: à l'avenir, il n'y aura pas de statu quo puisque, sans accord sur l'électricité, la situation va continuer de se dégrader.